



Symposium Ouranos

29 janvier 2025

Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques

Guide pour les organismes municipaux

Isabelle Charron

Chef d'équipe – Transfert de connaissances
et formation, Ouranos

Camille Robitaille-Bérubé

Conseillère en adaptation aux CC – Direction
adjointe des risques climatiques et de la
transition juste, MELCCFP

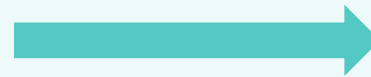
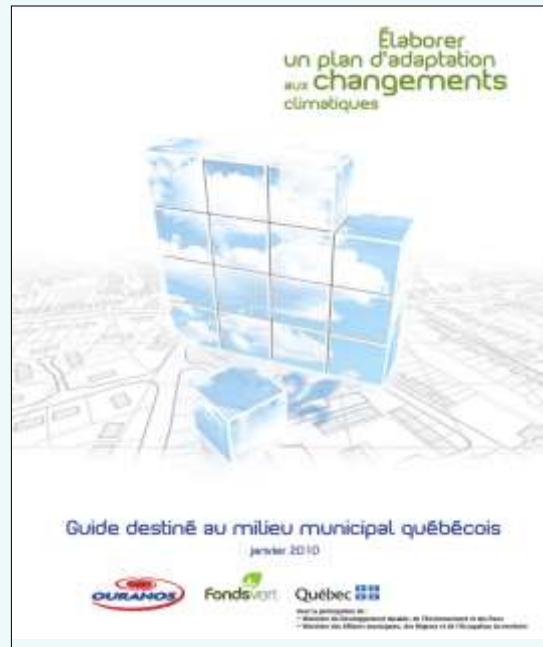


2024

Contexte de l'élaboration du guide

- Mise à jour du guide Ouranos 2010
- Appui au programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL)



Deux grandes sections

Les conditions de succès

Que doit-on mettre en place avant d'entamer une démarche d'adaptation?

- Parties prenantes
- Gouvernance
- Ressources
- Arrimage de la démarche
- Principe d'équité

Les cinq étapes de la démarche d'adaptation

Comment structurer le travail?

1. Équipe de projet
2. Cadrage
3. Appréciation des risques climatiques
4. Traitement des risques climatiques
5. Production, suivi et révision

Section 11

Les conditions de succès

À quoi sert la démarche d'adaptation?

Prévenir et réduire les risques et les coûts

Se doter d'une stratégie itérative à court, moyen et long terme

Saisir les occasions pour éviter la duplication des efforts

Optimiser les ressources

Favoriser une transition climatique juste, et une action climatique inclusive

Obtenir l'adhésion des parties prenantes



Section 1 – Les conditions de succès

Gouvernance motrice de la démarche

- Définir les rôles et responsabilités
- S'investir dans la démarche

Intégration du principe d'équité

- Prendre en compte les principes de justice climatique et d'acceptabilité sociale
- Favoriser la participation de tous les groupes de la communauté

Arrimage de la démarche

- Arrimer la démarche avec d'autres démarches pertinentes

Engagement des acteurs

- Connaître les acteurs
- Sensibiliser les acteurs
- Mobiliser les acteurs

Disponibilité des ressources

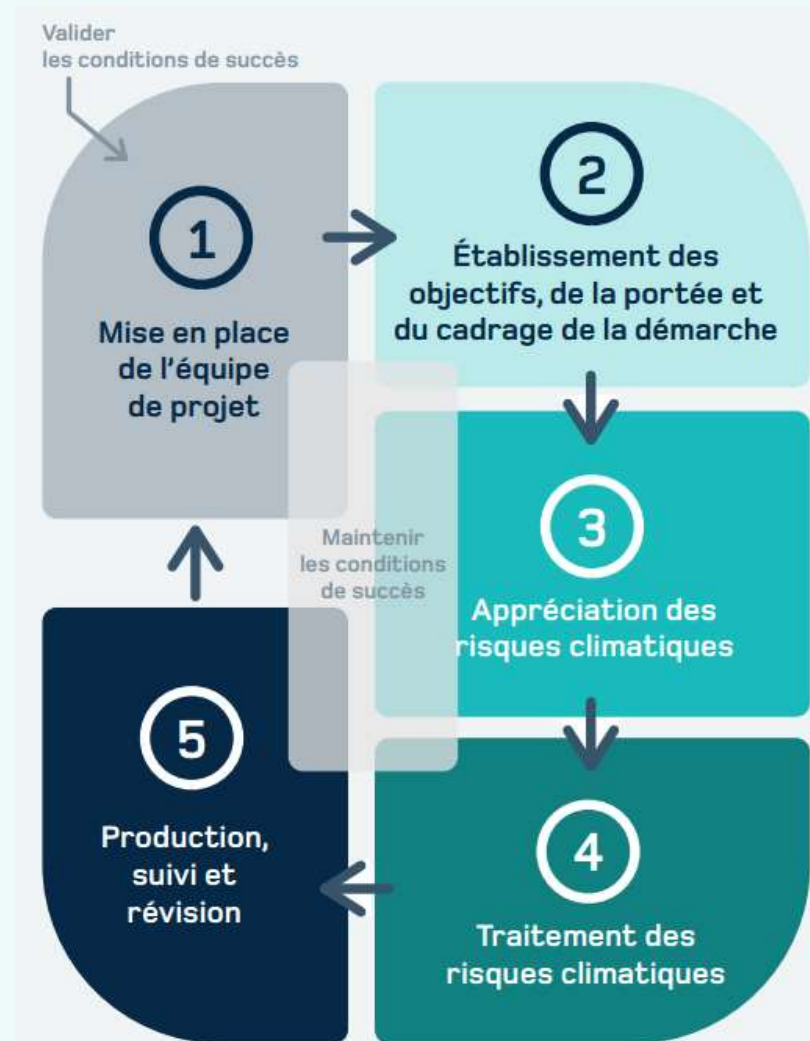
- Inventorier et réattribuer ses ressources à l'interne
- Se regrouper avec d'autres organismes
- Faire une veille des sources de financement
- Former le personnel à la démarche d'adaptation

Section 2

Les étapes de la démarche d'adaptation



Section 2 – Les étapes de la démarche d'adaptation



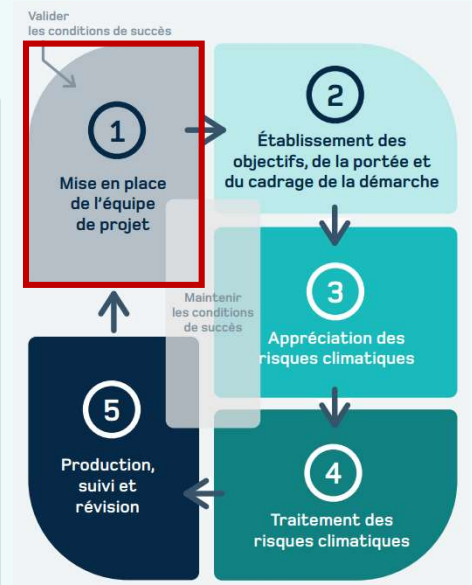
Étape 1 – Mise en place de l'équipe de projet

Objectif

- Déterminer les acteurs qui conduiront la démarche d'adaptation

Comment?

- Former l'équipe de projet
- Choisir les experts de soutien



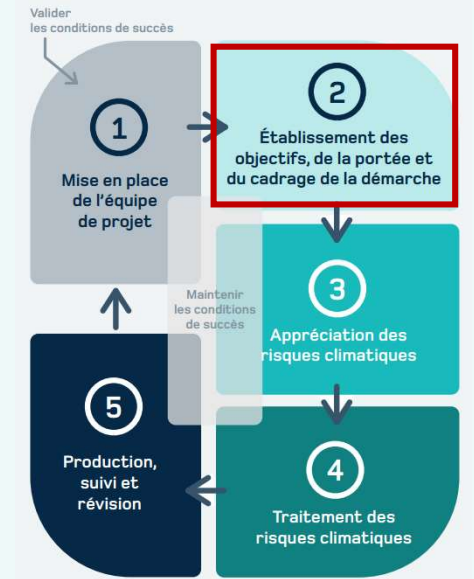
Étape 2 – Établissement des objectifs, de la portée et du cadrage de la démarche

Objectif

- Déterminer le but, définir le cadrage géographique et temporel de la démarche, identifier les systèmes et définir les échelles d'analyse

Comment?

- Établir les objectifs de la démarche
- Établir les limites temporelles et spatiales
- Établir le portrait du territoire, les systèmes, le climat passé et futur
- Définir les échelles de vraisemblance, de conséquence et de risque



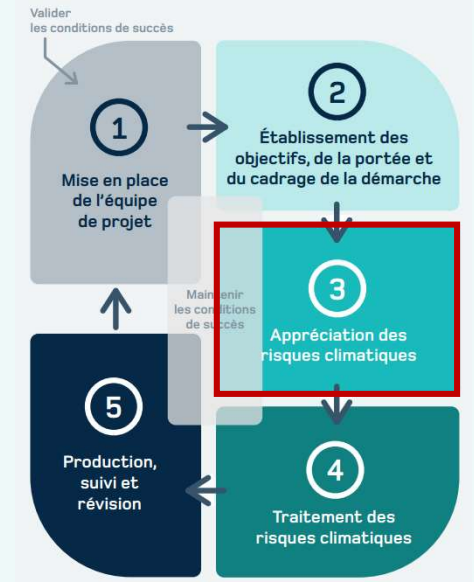
Étape 3 – Appréciation des risques climatiques

Objectif

- Déterminer les systèmes (et composantes) qui devront faire l'objet d'un traitement

Comment?

- Identifier les risques
- Analyser les risques
- Évaluer les risques



Étape 3 – Appréciation des risques climatiques

Identification

- Définir les composantes des systèmes
- Faire l'analyse de l'exposition

Est-ce que les bâtiments sont exposés aux aléas climatiques?



Non = 0



Oui = 1

Analyse

- Établir les valeurs de vraisemblance des aléas
- Établir les valeurs de conséquences des aléas
- Établir les valeurs de risques

	Vraisemblance					
	1 - Très improbable	2 - improbable	3 - Probable	4 - Très probable	5 - Presqu certaine	
Conséquences	5 - Très élevée	5	10	15	20	25
	4 - Majeure	4	8	12	16	20
	3 - Modérée	3	6	9	12	15
	2 - Mineure	2	4	6	8	10
	1 - Négligeable	1	2	3	4	5
Echelles de risques à 5 niveaux	Négligeable 1-2	Mineur 3-4	Modéré 5-8	Majeur 10-16	Extrême 20-25	

Évaluation

- Évaluer les niveaux de risque
- Communiquer les risques

Risques	Horizon actuel	Horizon 2041-2070	
		SSP2-4.5	SSP3-7.0
Dommages aux infrastructures dus aux inondations	Modéré	Modéré	Majeur
Mortalité et morbidité dû à la chaleur	Négligeable	Mineur	Modéré
Dommages aux infrastructures dus aux feux de forêt	Négligeable	Mineur	Modéré

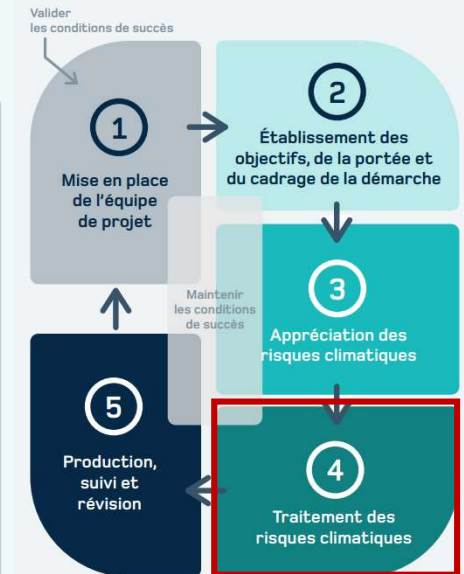
Étape 4 – Traitement des risques climatiques

Objectif

- Identifier les mesures d'adaptation qui permettront de traiter les risques

Comment?

- Déterminer des objectifs d'adaptation spécifiques
- Identifier et sélectionner les mesures d'adaptation
- Élaborer des indicateurs de suivi
- Planifier la mise en œuvre du plan et de ses mesures



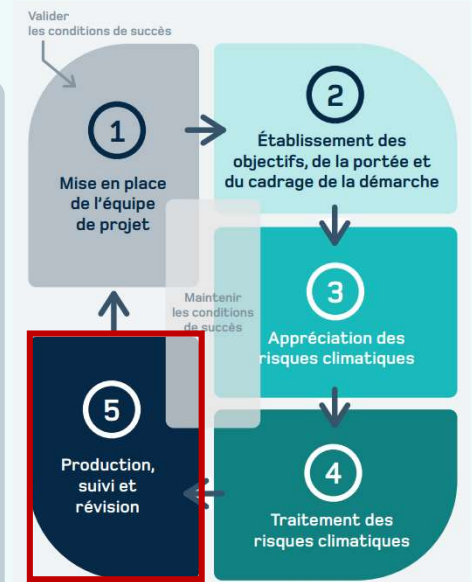
Étape 5 – Production, suivi et révision

Objectif

- Produire et diffuser le plan d'adaptation et faire le suivi et l'évaluation des mesures pour mesurer leur efficacité

Comment?

- Produire et diffuser le plan d'adaptation
- Faire le suivi et l'évaluation du plan et des mesures d'adaptation
- Émettre des recommandations d'ajustement
- Réviser et mettre à jour le plan d'adaptation



À retenir

- Il n'y a pas de recette unique : la démarche d'adaptation est un processus flexible, évolutif.
- La collaboration de multiples acteurs d'horizons variés est nécessaire.
- La mobilisation et l'engagement des acteurs municipaux sont essentiels à la réussite de la démarche d'adaptation.
- La démarche permet d'optimiser les efforts, d'atteindre et de maintenir la résilience face aux changements climatiques, en évitant autant que possible la maladaptation.
- Le MELCCFP a des responsabilités en matière de lutte contre les changements climatiques.

Merci!

Pour toute question en lien avec :

- ATCL : planclimat@environnement.gouv.qc.ca
- Aspects méthodologiques du guide : charron.isabelle@ouranos.ca

Pour toute autre question relative au guide : camille.robitaille-berube@environnement.gouv.qc.ca

